

MAIRIE DE LÉCHELLE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 OCTOBRE 2017

présents : MM. Mmes PAGET G-J, LEMOT É, LEGRAND M, BONNIVARD A, MIRVAUX M-C, MICHEL H, BONNY EBOUMBOU B, VERRIER D, KALUZNY S, DAMANDE J-C, MICHEL B, GUILLIER J
absents excusés : MM. Mmes BROUCK G, ANDRIEU J-L, EL GHAZI B;
Secrétaire de séance Mme Honorine MICHEL

Délibérations

➤ **Adoption** du règlement et du contrat de location de la salle des fêtes.

➤ **Tarifification** de location de la salle des fêtes.

<i>Durée</i>	<i>Arrhes</i>	<i>Solde</i>	<i>Total</i>
Weekend	80€	130€	210€
Journée	40€	70€	110€
½ journée	30€	50€	80€

➤ **Signature** de la convention de repas de cantine avec l'entreprise les Petits Gastronomes.

➤ **Signature** de la convention d'adhésion SIMT pour la médecine du travail des agents de la commune.

➤ **Création** du service public de la DECI (Défense extérieure contre l'incendie).

Informations :

- ✓ Après des plaintes de certains habitants relatives à la prolifération des chats errants, le conseil a étudié des possibilités d'intervenir afin de freiner ce problème. Finalement, il a été constaté que la solution première sera que les propriétaires, qui rappelons-le ont l'obligation de faire identifier leur animal, agissent en faveur de la stérilisation de leurs chats.
- ✓ Actuellement l'aménagement de la rue de la Mairie s'effectue. Les travaux devraient être terminés pour la rentrée scolaire le 6 novembre 2017.
- ✓ Après 10 ans, une nouvelle campagne de contrôle de l'assainissement non collectif des habitations de la commune va être effectuée par l'entreprise VÉOLIA EAU prochainement. Cette prestation de 170 € est obligatoire et amendable si le contrôle ne peut pas s'effectuer.
- ✓ Lors du dernier conseil d'école, il a été constaté une baisse sérieuse de l'effectif des enfants au RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal). 128 enfants en 2017 contre 141 en 2016 et 150 en 2015. Le retour à la journée de 4 jours est envisagé pour la rentrée 2018.
- ✓ L'inauguration de la nouvelle salle polyvalente et les vœux du maire auront lieu le samedi 6 janvier 2018 à 10h30.
- ✓ Une soirée sera organisée le samedi 20 janvier 2018 par la commission des fêtes.
- ✓ La fibre optique a du retard, elle sera effective en septembre 2018 à Léchelle.

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle
pour être affiché le 26 octobre 2017 à la porte de la Mairie,
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884
A Léchelle, le 26 octobre 2017

Le Maire,